12 août 2020 -14:46

La douane a découvert un site de production illégale de dieselà Genk

Le lundi 11 août, la douane a fait irruption dans une entreprise de transport à Genk. L'équipe chargée des fraudes aux droits d'accises y a découvert une production illégale de diesel. Le diesel était produit sur place en enlevant le colorant rouge du diesel rouge. De nombreux conteneurs de stockage ont été trouvés remplis de déchets de décoloration. Le diesel était décoloré dans un camion-citerne et pompé une fois nettoyé dans un conteneur maritime. La station-service avec plusieurs pompes à diesel sur le site de l'entreprise était approvisionnée par le conteneur maritime.

Le diesel rouge est normalement utilisé, entre autres, pour la conduite des tracteurs et aussi comme combustible de chauffage. Le diesel rouge est taxé à un faible taux d'accise. Le diesel non coloré est cependant fortement taxé. Les fraudeurs vendent le diesel nettoyé comme du diesel cher et empochent la

différence de prix.

Après la décoloration du diesel rouge, il reste un résidu noir qui est en fait un déchet chimique. Ces déchets sont déversés illégalement.

Conduire avec du diesel décoloré n'est pas sans risque et peut endommager le moteur. Le coût de ces dégâts peut facilement atteindre mille euros.

La capacité du site de décoloration de Genk est estimée à 20 000 litres à la fois. Les enquêteurs ont pu établir que la décoloration avait lieu presque tous les jours. Jusqu'à présent, on a pu établir que quelque 2 millions de litres de diesel illégal ont été produits.

Le camion-citerne et le conteneur maritime ont été saisis par la douane. La station-service a été fermée. Une somme d'argent considérable a également été trouvée.

Les fraudeurs ont une facture salée qui les attend. Non seulement ils doivent rembourser les droits d'accises éludés, mais ils risquent également une amende allant de cinq à dix fois le montant des droits d'accises éludés.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
http://finances.belgium.be

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be

© 2020 - news.belgium.be